



Consultation publique « Politique de développement social » de la ville de Montréal

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique menée par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise.

Par le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)

Montréal, 9 janvier 2017

MMFIM Mouvement pour mettre fin
à l'itinérance à Montréal

www.mmfim.ca

1. LES MEMBRES

Les membres du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance sont des représentants d'organismes à but non lucratif de l'itinérance, de refuges, du milieu des affaires, d'institutions, des chercheurs et des intervenants impliqués dans la question de l'itinérance à Montréal.

Accueil Bonneau, Aubin Boudreau

Armée du Salut, Glen Shepherd

BOMA Québec, Linda Carbone

Centre NAHA, Sébastien L. Pageon

Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michelle Llambias Meunier

Chez Doris, Marina Boulos

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Irène Marcheterre

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Olivier Farmer

Destination Centre-Ville, André Poulin

Diogène, Bertrand Gagné

Foyer pour femmes autochtones de Montréal, Nakuset

Groupe habitat conseil inc., James McGregor

Institut universitaire en santé mentale de Montréal et Université de Montréal, Alain Lesage

La Rue des femmes, Léonie Couture

Logis Rose Virginie, France Guillemette

Ma chambre inc., Éric Caron

Maison Benoît Labre, Andréane Desilets

Maison du Père, François Boissy

MAKIVIK, Sylvie Cornez

Mission Bon Accueil, Cyril Morgan

Mission Old Brewery, Matthew Pearce

PAS de la rue, Robert Beaudry

Pavillon Patricia Mackenzie, Florence Portes

Projets autochtones du Québec, Adrienne Campbell

Rayside Labossière architectes, Ron Rayside

Société de développement social (SDS), Émile Roux

Université McGill, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, Éric Latimer

Université McGill, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, Myra Piat

YMCA du Québec, Art Campbell

PARTENAIRES

Fondation du Grand Montréal (FGM)

Service de police de Montréal (SPVM) Région Sud

Société de transport de Montréal (STM)

2. LETTRE DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

Montréal, le 9 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) est heureux de contribuer au premier projet de politique de développement social de la Ville de Montréal.

Le MMFIM regroupe des gens du milieu des affaires, des institutions, des chercheurs, des organismes communautaires et des individus engagés à relever le défi de vaincre l'itinérance à Montréal telle qu'on la connaît aujourd'hui. Pour atteindre cet objectif, le MMFIM propose une meilleure coordination des ressources disponibles, la cueillette et le partage d'informations pertinentes, l'application des meilleures pratiques dont l'accès aux logements abordables permanents et des services de soutien.

En matière d'itinérance, la Ville de Montréal s'est donné des objectifs ambitieux et rassembleurs. La communauté et les réseaux sont mobilisés plus que jamais. L'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés implique toutefois que les ressources nécessaires soient au rendez-vous.

Nous sommes donc d'avis qu'il serait important, pour ne pas dire essentiel, que la première *politique de développement social de la Ville de Montréal* reconnaisse explicitement l'importance du Plan d'action montréalais en itinérance et de l'Objectif2020 ainsi que la nécessité d'agir à ce titre de façon spécifique.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



James McGregor
Directeur général, MMFIM

3. TABLE DES MATIÈRES

1. LES MEMBRES.....	2
2. LETTRE DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE	3
3. TABLE DES MATIÈRES.....	4
4. PRÉSENTATION DU MMFIM.....	5
5. LA DÉMARCHE DE DÉNOMBREMENT	6
Quelques données	7
Les limites d'un tel exercice.....	8
6. L'ACTION MUNICIPALE	9
Le Plan d'action ciblé en itinérance de la Ville de Montréal (2010)	9
Le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017.....	9
Des actions notables	10
7. LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF2020	11
La vision	11
Logement abordable et intervention de proximité	11
La prévention et l'inclusion	12
8. LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET L'ITINÉRANCE	14
Point de vue des personnes ayant vécu l'itinérance	14
Passer d'une vision globale aux actions porteuses.....	15
9. RÉFÉRENCES.....	16

4. PRÉSENTATION DU MMFIM

Inspiré des nouvelles approches développées dans plusieurs grandes villes au monde, le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) a été créé en 2013 dans le but de vaincre l'itinérance, telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Le MMFIM situe son engagement sur un horizon de dix ans. Le logement et l'accompagnement au logement sont les avenues privilégiées de son action.

Le MMFIM a été associé au dénombrement ponctuel des personnes en situation d'itinérance sur le territoire de l'agglomération en date du 24 mars 2015 ([Je Compte MTL 2015](#)). La démarche a permis d'identifier **3016 personnes en situation d'itinérance**, dont 784 personnes en situation d'itinérance chronique et 1357 en situation d'itinérance cyclique.

En décembre 2015, le MMFIM a dévoilé son [Plan d'action pour mettre fin à l'itinérance à Montréal – Objectif2020](#). Celui-ci a pour objectif de sortir de la rue près de **2000 personnes en cinq ans** au moyen d'un logement permanent et d'un soutien personnalisé.

Le MMFIM bénéficie d'un appui direct de la Ville de Montréal qui lui accorde en outre une contribution annuelle de 140 000 \$ pour la période 2016-2020 et du soutien de plusieurs partenaires.

5. LA DÉMARCHE DE DÉNOMBREMENT

Une des premières actions publiques du MMFIM a été de soutenir la réalisation d'un premier dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur le territoire de l'agglomération. Cette action, financée par la Ville de Montréal, a **mobilisé plus de 600 bénévoles et de nombreux organismes** sur le territoire. Des opérations semblables, rappelons-le, se déroulent régulièrement dans plusieurs villes canadiennes et américaines — dont Vancouver, Calgary, Toronto et New York.



1. Dénombrement — Je Compte MTL 2015

Depuis deux décennies, les autorités et la majorité des intervenants estimaient à environ 30 000 le nombre de sans-abri à Montréal. Cette évaluation était basée sur un recensement du nombre de personnes ayant eu recours en 1996 à l'une ou l'autre des ressources — hébergement, soupes populaires et centres de jour. Du nombre total de 28 000, il aurait fallu déduire les quelques 15 000 personnes qui n'étaient pas en situation d'itinérance au cours de l'année.

Depuis plusieurs années, il était toutefois généralement admis que le chiffre de 30 000 ne reflétait pas la réalité des défis à relever.

Pour les membres du MMFIM, il importait que le plan d'action et la mesure des ressources à mobiliser soient fondés sur des faits bien établis, selon une méthodologie standardisée et reconnue. En répétant périodiquement l'exercice, il est possible de suivre les tendances et d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre, de modifier au besoin ses pratiques d'intervention et de comparer les résultats obtenus dans d'autres villes qui ont développé des pratiques similaires.

Quelques données

- Le 24 mars 2015, 3016 personnes étaient en situation d'itinérance à Montréal.
- 429 ont passé la nuit à l'extérieur, 1066 dans un refuge, 1041 dans un logement transitoire et 480 dans un autre lieu (hôpital, centre de détention, centre de thérapie).
- 76 % de ces personnes étaient des hommes ; ils représentaient 93 % des personnes qui ont dormi à l'extérieur.
- Un peu plus de la moitié de ces personnes, soit 1357, ont déclaré être en situation d'itinérance épisodique.
- Le quart des personnes dénombrées, soit 784, étaient en situation d'itinérance chronique depuis au moins 4 ans.
- 24 % étaient des femmes : elles avaient surtout trouvé refuge dans les logements transitoires.
- 10 % des personnes dénombrées étaient autochtones, alors qu'ils ne comptent que pour 0,56 % de la population de l'agglomération.
- 40 % des personnes autochtones en situation d'itinérance étaient des Inuits, un groupe largement surreprésenté si l'on considère qu'ils comptent pour 10 % de la population autochtone montréalaise.
- Les immigrants représentaient 16 % des personnes dénombrées, tandis qu'ils représentent 33,2 % de la population (2011) ; deux sous-groupes ressortent clairement, dont les femmes qui constituent 39 % de la population immigrante en situation d'itinérance visible.
- 6 % des personnes dénombrées étaient d'anciens combattants.
- 44 % des personnes identifiées sont nées à Montréal et 17 % ailleurs au Québec.
- Parmi les personnes trouvées dans les lieux extérieurs (sans compter les métros), 188 soit 43 % des personnes étaient dans l'arrondissement Ville-Marie et 81, soit 30 %, dans les quartiers périphériques au centre-ville, soit Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Plateau Mont-Royal et le Sud-Ouest ; ce pourcentage élevé reflète certainement la concentration de services dans les quartiers centraux.
- Les données font également ressortir les besoins particuliers de la population itinérante qui passe la nuit dans des lieux extérieurs ; 43 % de ces personnes étaient en situation d'itinérance chronique depuis 4 ans ou plus.

Parmi les 3016 personnes dénombrées, un peu moins de 2200 ont donc été en situation d'itinérance épisodique ou chronique, tandis que les autres vivaient un épisode d'itinérance ponctuel.

Ces derniers sont à leur premier, et souvent leur seul épisode d'itinérance et s'en sortiront au bout de quelque temps.

Les limites d'un tel exercice

Plusieurs intervenants ont souligné les limites d'un tel exercice, notamment parce qu'il ne compte pas les personnes en situation « d'itinérance cachée », soit celles qui habitent en maison de chambres ou qui sont hébergées chez d'autres personnes ou dans un hôtel ou un motel, qui couchent dans des « squats », partagent un petit logement ou qui vivent hors de l'espace public. C'est exact. Par sa nature même, un dénombrement ponctuel fournit un portrait instantané de l'itinérance visible, soit la clientèle visée par la démarche.

Cela dit, les résultats de l'exercice sont fort crédibles et démontrent de façon très éloquente que **les causes de l'itinérance montréalaise sont multiples**. Ils font clairement ressortir les besoins spécifiques de certains groupes, notamment les personnes vivant à l'extérieur en marge des ressources d'hébergement, les anciens combattants et les Autochtones, dont les Inuits.

6. L'ACTION MUNICIPALE

Le MMFIM salue l'engagement de la Ville et appuie sans réserve les plans d'action qu'elle s'est donnés pour mobiliser ses services et l'ensemble des partenaires. Le MMFIM reconnaît que ses stratégies d'intervention doivent nécessairement s'inscrire à l'intérieur de ce cadre.

Le Plan d'action ciblé en itinérance de la Ville de Montréal (2010)

Le Plan d'action ciblé adopté par la Ville en 2010 reconnaissait déjà l'importance d'agir rapidement, en particulier sur le territoire du centre-ville, pour améliorer la situation des personnes itinérantes. Il soulignait l'importance d'améliorer en priorité l'offre de logements destinés aux personnes les plus vulnérables par la construction de logements, la sauvegarde des maisons de chambres et leur entretien.

Le Plan 2010 aura notamment permis la mise en œuvre de plus de 600 unités de logements avec soutien et l'ouverture d'un centre de répit et de dégrisement.

La concertation entre les partenaires a également permis le déploiement d'un vaste plan d'intervention dans les espaces publics de Ville-Marie, notamment à la Place Émilie Gamelin et au square Cabot, ainsi que dans le Montréal souterrain et le métro, la création d'équipes mixtes composées d'intervenants de la santé et du service de police et le déploiement d'alternatives efficaces à la judiciarisation des personnes.

Soulignons que plusieurs des constats formulés par la Ville seront repris dans le Plan d'action interministériel 2010-2013 élaborée par le gouvernement du Québec.

Le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017

Le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 adopté en 2014 insiste davantage sur la diversité des réalités de l'itinérance et sur l'importance d'une action concertée des gouvernements, du réseau de la santé et du réseau communautaire.

D'entrée de jeu, la Ville a souligné le manque de données fiables et a reconnu que cette situation nuisait à la planification des interventions et à la mobilisation des ressources. Pour pallier cette situation, la ville s'engageait, comme le proposait le MMFIM, à tenir un dénombrement des personnes en situation d'itinérance.

Étant donné la réduction du parc de maisons de chambres privées constatée, en particulier au centre-ville, le Plan 2014 a réitéré l'importance de maintenir une offre de logements adaptée et s'est engagé à soutenir la réalisation de 600 nouveaux logements avec soutien communautaire et de 400 chambres ou logements dans des projets novateurs dans l'horizon du Plan. À ce jour, plus de 350 logements pour personnes en situation ou à risque d'itinérance ont été développés par le réseau¹.

¹ Itinérance : un premier bilan du maire Coderre, Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM, 27 septembre 2016 http://quebec.huffingtonpost.ca/pierre-gaudreau/itinérance-sans-abri-ville-montreal-pauvrete-coderre_b_12196958.html

La Ville a réitéré sa volonté de s'employer à réduire les problèmes de partage de l'espace urbain en déployant un ensemble de mesures, telles que l'offre de services d'injection supervisée, l'établissement de plans d'intervention sur des territoires ciblés et la consolidation du travail des équipes de policiers, premiers répondants et intervenants sociaux.

Des actions notables

Notre expérience terrain nous démontre que les différents milieux sont à ce moment-ci très mobilisés et que leurs initiatives font une réelle différence.

- L'intervention du Partenariat du Quartier des spectacles à la Place Émilie-Gamelin et l'implication des organismes des communautés autochtones au square Cabot dans le but de favoriser le partage des espaces publics.
- Les projets d'habitation développés par les organismes communautaires.
- L'approche déployée (PRISM² et SII³) par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) à l'intérieur des locaux de la mission Old Brewery (OBM) dans le but de rejoindre plus efficacement les personnes les plus exclues et qui démontre un succès indéniable⁴. De plus, la volonté de l'étendre à d'autres organismes démontre un besoin important de suivi approprié.
- L'inclusion par l'emploi de Destination Centre-Ville et les initiatives de la Société de développement social (SDS) et de plusieurs autres organismes privés d'intérêt public destinées à offrir de nouvelles opportunités aux personnes à risque.

Nous sommes donc convaincus que cette mobilisation des acteurs communautaires, institutionnels et privés est un atout extraordinaire pour la Ville, que ce soit pour agir ou pour convaincre les gouvernements du Québec et du Canada de reconnaître la pertinence des plans montréalais et pour les convaincre de lui octroyer les ressources nécessaires.

Le Plan d'action intersectoriel en matière d'itinérance de la région de Montréal (2015-2020) reconnaît d'ailleurs la pertinence des plans d'action des principaux partenaires montréalais, dont celui de la Ville de Montréal et l'importance d'agir en concertation sur des solutions durables.

² Programme de réinsertion en santé mentale

³ Suivi intensif en itinérance

⁴ Voir l'article Dr. Olivier Farmer <http://www.mmfim.ca/sante-mentale-tracer-un-nouvel-itineraire/>

7. LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF2020

La vision

L'Objectif2020 du MMFIM propose de sortir quelque 2000 femmes et hommes de l'itinérance chronique et cyclique. Ces personnes sont les plus vulnérables et sont les plus grands utilisateurs des services d'urgence (refuges, ambulances, service de police, hospitaliers).

Pour y arriver, chaque personne recevra un logement abordable permanent et un soutien (parfois intensif et pour longtemps) selon ses besoins. Plusieurs deviendront autonomes. Un grand nombre aura besoin d'un suivi communautaire sur mesure, offert par des intervenants qualifiés. Plusieurs trouveront un emploi ou une autre activité valorisante. Certains seront hébergés dans une résidence adaptée à leurs besoins. La cible de 2000 personnes est basée sur les données du dénombrement Je Compte MTL 2015.

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) propose un plan générique en quelques étapes, dont les plus importantes sont ⁵:

- 1) Établir de cibles et mesurer les résultats;
- 2) Fermer la porte d'entrée à l'itinérance par la prévention;
- 3) Ouvrir la porte de sortie par le logement et le soutien, sous de multiples formes;
- 4) Construire l'infrastructure en logement abordable, en opportunités d'emploi et en services pertinents au moment le plus utile.

Ce sont des gestes concrets, cohérents et réalisables.

Logement abordable et intervention de proximité

L'Objectif2020 mise sur la création d'une capacité permanente de 1500 places de logement avec soutien au sein du réseau communautaire et compte sur un plan d'intervention de proximité favorisant l'accès aux soins, la stabilité résidentielle et l'inclusion sociale (accueil, suivi intensif, intervenants formés en soutien, aide au loyer).

Dans le cadre de sa Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), le gouvernement fédéral finance déjà le programme SRA (Stabilité résidentielle avec accompagnement) qui permettra de loger avec le soutien nécessaire **plus de 450 personnes d'ici 2019**. Huit organismes partagent ce défi et rapportent un succès autant auprès des personnes visées que chez les propriétaires privés qui les logent.

Un soutien équivalent du gouvernement du Québec permettrait de doubler rapidement le nombre de places. Un tel effort par les gouvernements, combiné à d'autres ressources disponibles, permettrait de marquer un tournant dans la lutte contre l'itinérance à Montréal.

⁵ http://fr.caeh.ca/wp-content/uploads/2012/04/A-Plan-Not-a-Dream_Fr1.pdf

En suivant les individus issus de l'itinérance et les organismes qui les soutiennent, nous pourrions mesurer le chemin parcouru et l'effort supplémentaire nécessaire.

Ce qu'il faut retenir est qu'à Montréal, nous pouvons réellement aider 2000 personnes vulnérables, parfois malades et souffrantes de problématiques complexes, à sortir de la rue de façon durable.

La prévention et l'inclusion

Au-delà du défi, réalisable, de loger les personnes itinérantes les plus vulnérables et malades, il faut s'attaquer à la prévention.

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 prend de nombreux engagements à ce titre en s'appuyant sur une approche préventive audacieuse en proposant des actions à mettre en place dès l'enfance auprès des jeunes les plus vulnérables⁶. Également, des actions ciblées auprès des personnes à risque, par exemple celles qui sortent des institutions (prisons, hôpitaux, centres jeunesse) ou celles qui fuient la violence, ont donné des résultats probants dans des pays européens.

Un réseau communautaire à soutenir

À Montréal, les membres du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) fournissent une gamme de services aux personnes itinérantes et vulnérables, notamment en prévention.

Certains ont développé une véritable expertise pour accueillir et inclure dans la société les personnes se retrouvant en situation d'itinérance. Ces organismes communautaires font beaucoup avec peu, mais ne peuvent pas combler tous les besoins actuels, surtout auprès d'un nombre important de personnes qui ont des besoins criants de soins de santé.

Des approches à consolider et à créer

Les institutions de santé et les organismes communautaires offrent différents services avec peu ou pas de communication entre eux. Il y a fréquemment un manque de cohérence entre les ressources et l'intervention est axée sur l'urgence : refuges, ambulances, hôpitaux, prisons.

Le défi est d'agir concrètement pour offrir à plus de personnes en situation d'itinérance la possibilité d'être logées et de recevoir le soutien dont elles ont besoin pour demeurer dans leur logement. On ne peut y arriver sans une approche centrée sur la personne et un soutien ajusté aux difficultés de chacune.

Compte tenu de la diversité des institutions de santé et des organismes communautaires, il faut bâtir des ponts, fédérer des interventions et assurer une

⁶ <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-846-02W.pdf>. Page 2

coordination des services offerts tant dans le réseau de la santé que dans le réseau communautaire. D'autre part, ce dernier doit disposer des ressources humaines et financières à la hauteur des problématiques identifiées.

Il existe à Montréal de telles ressources et innovations; il faut les consolider et les augmenter à la hauteur du défi.

8. LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET L'ITINÉRANCE

Le MMFIM soutient les efforts de la Ville de se doter d'une politique de développement social. *Un Montréal de tous les possibles* nous apparaît ambitieux, mais certainement visionnaire et porteur collectivement.

Les administrations municipales peuvent être en effet un moteur de changements et contribuer à la lutte à la pauvreté favorisant ainsi l'intégration économique de tous les habitants, et la mixité sociale, tout en réduisant les inégalités et les clivages sociaux.

Le Mouvement appuie également la vision proposée par le Ville de Montréal qui place le développement social au cœur de l'évolution de la métropole, au même titre que le développement économique et urbain. En effet, la désaffiliation sociale est un processus nourri par plusieurs facteurs mentionnés dans le projet de politique. L'itinérance en est l'aboutissement ultime.

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. Définition de l'itinérance tirée de la Politique en itinérance du gouvernement du Québec.

Point de vue des personnes ayant vécu l'itinérance

Après avoir tenu un groupe de discussion avec un groupe-conseil de personnes ayant vécu l'itinérance au sujet de ce projet de politique, voici quelques-uns de leurs propos. Tout d'abord, leur première impression vis-à-vis la vision et les valeurs proposées fut davantage sceptique.

*In theory, it is idealistic and lofty,
but the reality is very different.*

Quant à la situation des milliers de ménages de l'île de Montréal qui paient plus de 30 % de leur revenu pour se loger, il en résulte un besoin indéniable pour maintenir une offre

résidentielle diversifiée à la fois pour la population en générale, et pour les besoins particuliers des jeunes familles, des personnes vieillissantes ou handicapées, incluant les besoins des personnes en situation d'itinérance.

Cela prend un engagement clair de la Ville de Montréal et de tous les paliers du gouvernement.

En somme, les personnes ayant vécu l'itinérance considèrent ce projet fort ambitieux et questionnent la faisabilité de le concrétiser réalistement, et ce, surtout en ce qui concerne l'enjeu du développement de logements accessibles et de qualité (Enjeu G).

We consider Montreal progressive, but we definitely don't feel included any where in the fabric of the society.

Passer d'une vision globale aux actions porteuses

Le défi dans la présentation d'une vision aussi vaste est de la traduire en mesures réalisables et mesurables (SMART selon le vocable utilisé à la page 22). Le dilemme est d'effectuer des choix stratégiques selon les moyens (pouvoirs, politiques, budgets) disponibles.

Sans nier les grands besoins ressentis par de grands pans de la population montréalaise et les mesures qui peuvent être réalisées, nous ne trouvons pas dans le projet de politique les orientations permettant à la Ville de nommer ses choix ou de cibler certains secteurs.

Ainsi, nous recommandons que la future politique identifie spécifiquement les personnes en situation d'itinérance chronique en faisant explicitement référence à l'Objectif2020. Loger les personnes les plus désaffiliées socialement implique, par le fait même, la nécessité de mettre à leur disposition des outils spécifiques à leurs besoins que sont un logement permanent et un soutien communautaire suffisant.

Soulignons combien l'intégration en logement des personnes en situation d'itinérance favorise l'exercice de leur citoyenneté et leur participation au développement social de leur milieu de vie.

En conclusion, nous sommes d'avis qu'il serait important, pour ne pas dire essentiel, que la première *politique de développement social de la Ville de Montréal* reconnaisse explicitement l'importance du Plan d'action montréalais en itinérance et l'Objectif2020 ainsi que la nécessité d'agir à ce titre de façon spécifique.

9. RÉFÉRENCES

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal <http://www.mmfim.ca>

Montréal 2020 : objectif fin à l'itinérance chronique et cyclique, <http://www.mmfim.ca/objectif2020/> Mise à jour 28 janvier 2016

Je compte Montréal, Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015, <http://www.mmfim.ca/denombrement-2015-les-faits-saillants/>

Comparaison des résultats des dénombrements montréalais : <http://www.mmfim.ca/les-resultats-des-deux-denombrements-montrealais-compare/>

Itinérance à Montréal : enfin, un portrait juste, L'actualité, 7 juillet 2015, par Brian Myles <http://www.lactualite.com/politique/itinérance-a-montreal-enfin-un-portrait-juste/>

Plan d'action ciblé en itinérance, AGIR RÉSOLUMENT CONTRE L'ITINÉRANCE, <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P66/4i2.pdf>

Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017, PARCE QUE LA RUE EST UNE IMPASSE, https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/plan_action_itinerance_v3.pdf

Plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal (2015-2020), Gouvernement du Québec, http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/Plan_d_action_regional_itinerance_MTL_2015-2020_FINAL_01.pdf

« Voyez la fin de l'itinérance » : un montant record pour la Mission Old Brewery, <http://www.985fm.ca/actualites/nouvelles/voyez-la-fin-de-l-itinerance-un-montant-record-pou-796609.html>

Crédit photo couverture : Réjean Harel — Exposition « Où dormez-vous ? »

www.mmfim.ca